

L'ESSENTIEL DES PROJETS ET ACTIONS DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Forêt :

Notre forêt connaît une crise sanitaire d'ampleur nationale et européenne.

La sécheresse, les canicules et les hivers doux depuis 2018 favorisent le développement des scolytes. A Loray, la forêt entière est concernée, la principale ressource financière de la commune est fortement dégradée.

Le sapin : une essence affaiblie

Les sécheresses à répétition entraînent la mort par dessèchement des sapins (impact visible pour les plantations sur sols pauvres ou sur les vieilles sapinières, rougissement de la couronne visible à partir d'avril à la montée de sève).

Ces arbres sont la proie des parasites de faiblesse tels que le scolyte du sapin (pissode).

L'épicéa : explosion des foyers de scolytes (bostryche)

Le bostryche creuse des galeries sous l'écorce de l'arbre, y dépose ses œufs. La mort de l'arbre par dessèchement se traduit par le rougissement des aiguilles et le décollement de l'écorce. La qualité de ce bois est dépréciée par le bleuissement et perd de sa valeur marchande.

Conséquences sur le marché :

- Afflux de bois secs et développement des ventes de chablis
- Maîtrise de l'offre de bois frais mis en vente afin de ne pas trop déstabiliser le marché
- Recherches de nouveaux débouchés vers l'export et sur d'autres régions de France (Bretagne et Nouvelle Aquitaine) subventionnés par des aides de l'Etat



Point sur les volumes de chablis récoltés :

Année (1/07 au 1/06)	Vol. de produits accidentels (en m3)	Vol. total récolté (en m3)	Pourcentage de produits accidentels récoltés
2018	1234	3121	env. 40 %
2019	1473	2689	env. 55 %
2020	3404	3792	env. 90 %*
2021	4700**		

Source ONF

* liée à la réduction de bois frais mis sur le marché

** données comptabilisées au 15/08/2020

Quelles forêts pour demain ?

Toutes les réflexions sont engagées pour adapter la forêt à ce contexte climatique.

Il faudra :

- Favoriser la régénération naturelle si l'essence qui existe reste bien adaptée
- Irrégulariser les peuplements sur sols légers
- Planter de nouvelles essences, dans le respect du cadre réglementaire en favorisant les plus résilientes



Eau & Assainissement :

La commune de Loray dispose d'un réseau d'assainissement en majorité unitaire qui a été réalisé en plusieurs tranches. Les parties les plus récentes se situent dans les lotissements récents où l'on trouve des réseaux séparatifs.

Les caractéristiques du réseau sont les suivantes : 8800 ml de réseaux unitaires, 750 ml de réseaux eaux usées, 1100 ml de réseaux d'eaux pluviales.

Une tranche de travaux a été réalisée en 2005 et a concerné la mise en séparatif d'une partie de la grande rue. En 2009, les réseaux d'assainissement ont été réalisés rue des Roches.

Une nouvelle station d'épuration, qui traite les effluents de la commune et de la fromagerie, a été réalisée en 2011 au nord-ouest de la commune.

Au 1^{er} janvier 2020, la compétence assainissement de la commune a été transférée à la communauté de communes du Pays des Portes du Haut Doubs (CCPHD) (Loi NOTRE).

En vue du transfert de compétence la CCPHD avait engagé un état des lieux de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Une révision du schéma directeur assainissement de Loray a donc été engagée et des contrôles de conformité des branchements ont été réalisés en octobre 2018.

La CCPHD souhaite mettre en conformité le système d'assainissement de Loray sur 3 années. Au total l'estimation des travaux s'élève à 1 350 000 € HT. La commune souhaite profiter des travaux d'assainissement pour réhabiliter les réseaux d'eau potable dans la grande rue, la rue de l'Abbé Landry et la rue des Roches sur 3 années. Au total l'estimation des travaux s'élève à 650 000 € HT.

Sécurité routière :

Réglementation des camions dans notre commune. En janvier 2019, le maire Claude



Roussel avait fait part du souci du conseil municipal afin de sécuriser le village après avoir plusieurs fois constaté la dangerosité du passage de plus en plus important de camions à travers la commune. Un arrêté a été pris pour interdire la circulation des camions de plus de 3,5 tonnes dans notre commune et des panneaux ont été installés en début d'année.

En effet, les chauffeurs pensaient gagner du temps en quittant la 2 x 2 voies au niveau des Ages de Loray pour rejoindre la D 31 à Niellans en direction de Pierrefontaine-les-Varans.

La même constatation se produisait dans l'autre sens à Niellans alors que l'échangeur est situé à moins de 3 km à proximité d'Avoudrey.

Après toutes les démarches administratives en vigueur, l'arrêté municipal a été accepté et les panneaux d'interdiction de passage aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes ont été installés début mars 2020.

Seules les livraisons sur Loray et Plaimbois-Vennes sont désormais autorisées.

Périscolaire :

Afin de répondre à l'évolution des besoins des enfants et des attentes des familles, la commune de Loray propose depuis septembre 2020 un nouveau service de restauration scolaire et d'accueil périscolaire dans la salle de la Cure de Loray. Ces services sont gérés directement par la commune.

Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés selon les normes réglementaires de la direction départementale.

Mme SAUGE Adeline, Directrice du périscolaire de Loray, et Mme JEANNIN Coralie, agent d'animation, pour accueillir vos enfants durant les différents temps du périscolaire.

Le service fonctionne pendant la période scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Matin : à partir de 7h jusqu'à l'ouverture des classes ou départ du bus pour Flangebouche, un réveil en douceur, les enfants ont la possibilité de prendre un petit déjeuner.

Midi : de 12 à 14h. Le temps du midi ou pause méridienne, est un moment de détente essentiel dans la journée de l'enfant, comprenant le déjeuner et le temps de garde pendant lequel des activités peuvent être proposées. Une restauration de qualité et équilibrée est assurée par le Restaurant Robichon. (Entrée, plat, fromage, dessert)



Soir : de 16h35 jusqu'à 18h30. L'heure est à la détente et l'amusement, l'enfant doit sentir une réelle coupure avec sa journée d'école. Un goûter est obligatoirement servi aux enfants, suivi d'un temps de détente au travers d'activités ludiques : jeux, lecture, etc.

A partir de 17h30 les enfants ont la possibilité de commencer les devoirs en autonomie.

L'accueil périscolaire est un véritable service public rendu aux familles. L'objectif est de proposer un accueil de qualité et convivial, garantissant des conditions de sécurité optimales.

Information et inscription au 07 50 56 01 38 ou par mail periscolaire@loray.fr



Depuis le 17 mars 2020, notre vie est chamboulée par cette maladie.

La municipalité a procédé à une distribution gratuite de deux masques par habitant âgé de plus de 5 ans :

- une première, courant mai, dans votre boîte à lettres,
 - une seconde, le 15 juin 2020, sous le préau de l'école de 18 heures à 20 heures.
- Ces masques ont été commandés par la Communauté des Communes des Portes du Haut Doubs pour l'ensemble des communes du territoire. Le confinement n'a pas été facile pour tout le monde et nous espérons que tout s'est bien passé pour vous ; la maladie est encore présente et il convient de rester vigilant.



Pour moins de déchets, vous pouvez remplacer les produits à usage unique par des masques en tissu, des lingettes réutilisables, etc.

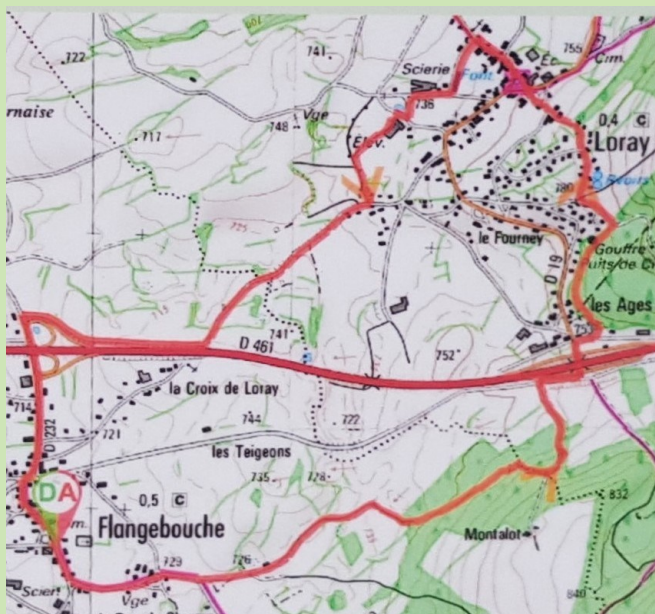
Le sentier pédagogique de l'école Les Prés Verts

Amateurs de randonnées aux alentours de Loray ?

Venez découvrir le sentier pédagogique réalisé par les élèves de l'école Les Prés Verts.

7.5 km de circuit où s'échelonneront des informations sur la faune et la flore de notre beau département.

Point de départ du circuit : devant l'école du village.



NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE !



www.loray.fr

Ce site vous est destiné à vous, habitants, élus, entrepreneurs, associations... afin de vous tenir régulièrement informés sur la vie communale. Vous y trouverez les actualités, les informations pratiques, les formalités qui faciliteront vos démarches administratives, sans oublier la découverte de notre charmant village de Loray, son histoire et son patrimoine. Bonne visite !

Etat Civil - Mai 2019 à Octobre 2020

Naissances

- Ezio, fils de Johann DALIGAULT et de Sophia SCHAFFTER, le 20 juin 2019
- Aleyah, fille d'El-Faiz SOILHI et de Zaïdi MOUMINI, le 18 août 2019
- Julia, fille de Thomas PAHIN et d'Adeline VACHERESSE, le 22 janvier 2020
- Louisa, fille d'Anthony DELATTRE et de Marilyne GRAPPE, le 24 janvier 2020
- Mahé, fils de Kevin GUENAT et de Lucie JOSET, le 22 mars 2020
- Zoé, fille de Jimmy FABRE et d'Aurélien PIQUEREZ, le 23 avril 2020
- Raphaël, fils de Stéphan MANJON et de Deborah HAVEZ, le 1er août 2020
- Margaux, fille de Florian FORTERRER et de Pauline GAUTHIER, le 25 septembre 2020

Mariages

- Marion MUGNIER et Maxime TASSETTI, le 20 juillet 2019 à Orchamps-Vennes
- Marlène MUSSARD et Benjamin FISCHER, le 7 mars 2020
- Charline ROSSI et Laurent MOUGIN, le 26 septembre 2020

Décès

- Charlotte TROUILLOT née MOREL, le 22 juin 2019
- François FILIPPI, le 9 octobre 2019
- Robert HENRIOT, le 14 décembre 2019
- Léone GIRARDET née MARMET, le 30 juillet 2020
- Henri PRETOT, le 27 août 2020

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés !



Bonne continuation à Xavier qui a souhaité se tourner vers de nouveaux horizons professionnels et merci à lui pour ces années passées au service de la commune.



Pour chaque fin il y a toujours un nouveau départ »



Yolande a fait valoir ses droits à la retraite après 43 années passées au secrétariat de la mairie.

Nous la remercions vivement pour son engagement, sa disponibilité et son amabilité durant toutes ces années. Nous lui souhaitons désormais de profiter des siens et une bonne retraite bien méritée.



Changement des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Merci de respecter ces horaires d'ouverture au public.

- **LUNDI 10 H 00 à 12 H 00**
- **JEUDI 16 H 00 à 19 H 00**
- **SAMEDI 10 H 00 à 12 H 00**

Avec quelques mois de retard, je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui ont soutenu notre liste le 15 mars dernier. Cette élection s'est déroulée dans un contexte particulier, en pleine pandémie, de la COVID-19, juste avant la période de confinement annoncée par Monsieur le Président de la République à partir du 16 mars.

Cette crise nous a empêché d'organiser des moments conviviaux, comme la fête des mères ou le traditionnel apéritif de la St Michel, néanmoins la tradition des « mais », installation des nouveaux élus, a quand même été respectée !

Aujourd'hui, je souhaite vous faire part du travail déjà entrepris par votre nouveau conseil municipal mais également, de nos préoccupations. L'une d'elle est le remplacement de Yolande notre secrétaire de mairie qui fait valoir ses droits à la retraite, après plus de 43 années au service de notre commune. Après cette période compliquée nous avons engagé le remplacement du poste d'employé communal, et nous avons le plaisir d'accueillir M. Journot à partir du 19 octobre.

Les enfants ont enfin pu reprendre le chemin de l'école de façon quasi normale début septembre, nous avons le plaisir d'accueillir Marie Dussaucy comme directrice de l'école de Loray. Elle a, sous sa responsabilité, les 3 classes de l'école de Loray soit un effectif de 75 élèves. Faisant suite au résultat du questionnaire le conseil municipal a pris la décision de mettre en place un périscolaire à Loray dont la direction a été confiée à Adeline Sauge.

Avant de reprendre le chemin de l'école les enfants ont pu profiter d'un été très chaud et sec, si cela a fait le bonheur des vacanciers ce n'est pas le cas de notre forêt. En la regardant vous pouvez constater le nombre d'arbres secs..., l'état sanitaire des forêts ne s'améliore pas. C'est une catastrophe écologique et économique. Aussi allons-nous devoir faire des choix dans nos futurs investissements, nous réfléchissons actuellement à la réfection d'une partie du réseau d'eau. En effet la communauté de communes va réaliser sur trois ans des travaux importants d'assainissement (séparatif des eaux usées et des eaux pluviales) ce pourrait être l'occasion de remettre à neuf notre réseau d'eau vieux de plus de 50 ans, sur une partie du village.

Je vous laisse découvrir la nouvelle version de ce bulletin communal et vous en souhaite une bonne lecture.

Claude ROUSSEL